

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7410612801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7410612801>

Cette annonce a été mise en ligne le **12 juin 2025** sur **Agriculteur Normand-web**  
Pour le département : **14 - CALVADOS**



acthemis  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

SELARL D'AVOCATS  
2 Porte de l'Europe - 14000 CAEN

-----  
SARL STEPHANIE COUSIN  
SARL au capital de 5 000 €  
Siège social : FLEURY SUR ORNE (14123), 30-32-34 rue  
du Quadrant

-----  
831 987 888 RCS CAEN  
-----

Aux termes de décisions mixtes constatées dans un acte en date du 6 juin 2025, les associés ont décidé, à compter du même jour, 1/ de modifier l'objet social qui devient « la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises, la gestion de ces participations, ainsi que toute activité indissolublement liée à la gestion desdites participations, toutes prestations comptables, administratives, financières, informatiques et de direction aux sociétés contrôlées, l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières cotées ou non cotées, la souscription de contrats de capitalisation, la prise d'intérêts et la participation par voie de souscription ou d'acquisition dans toutes sociétés civiles et commerciales, la gestion de titres de participations, le tout pour son compte propre, et ce soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi qu'à l'octroi de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet et susceptibles d'en favoriser le développement » (nouvelle mention) au lieu de « coiffure

mixte en salon et/ou à domicile, traitement du cheveu, barbier, esthétique et soins du corps, uv, institut de beauté, parfumerie, manucure, pédicure, vente de produits cosmétiques, bijouterie fantaisie et accessoires de mode, articles de Paris, perruques » (ancienne mention). 2/ de transférer le siège social de FLEURY-SUR-ORNE (14123), 31-32-34 rue du Quadrant (ancienne mention), à COLLEVILLE-MONTGOMERY (14880), 6 rue de la Salamandre (nouvelle mention). 3/ de modifier la dénomination sociale qui devient « STEPHANIE COUSIN » (nouvelle mention) au lieu de « SARL STEPHANIE COUSIN » (ancienne mention). 4/ de transformer la Société en Société Civile, sans création d'une personne morale nouvelle. La durée de la Société et son capital social ne sont pas modifiés, ce dernier restant fixé à la somme de 5 000 €, divisé en 500 parts sociales de 10 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : FORME : la Société, précédemment sous forme de Société A Responsabilité Limitée, a adopté celle de Société Civile. CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié du capital social. 5/ de nommer en qualité de Gérant Monsieur Pascal KOSELA demeurant à COLLEVILLE-MONTGOMERY (14880), 6 rue de la Salamandre, lequel a le pouvoir d'engager la société envers les tiers, en remplacement de Madame Stéphanie COUSIN, démissionnaire.

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.*

*Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**David SHAPIRO**  
Représentant permanent de Médialex